

<http://jesuschristenfrance.fr/les-saints-papes-et-notre-france/article/la-manifestation-de-l-antichrist-dans-une-dictature-mondiale-sous-couvert-d>

La manifestation de l'Antichrist dans une dictature mondiale sous couvert d'humanisme

- Les Papes et la France -



Date de mise en ligne : mardi 12 mai 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« La manifestation de l'Antichrist dans une dictature mondiale sous couvert d'humanisme »

« Les réponses de Ratzinger dans le livre de Seewald, « Benedikt XVI : Ein Leben », en disent beaucoup plus que ce qui s'est produit jusqu'à aujourd'hui. Le pouvoir de l'Antéchrist ne se révèle pas seulement avec la légitimité de l'avortement et des unions homosexuelles, mais s'incarne dans une « dictature mondiale d'idéologies apparemment humanistes » qui exclut les chrétiens fidèles du consensus social. Ceci est lié à la renonciation et au titre de « Pape émérite », avec lequel Benoît XVI entendait renforcer le pouvoir spirituel de l'Église. Qui est basé sur la prière.

Les paroles de Benoît XVI, divulguées dans le livre fraîchement imprimé de Peter Seewald, Benedikt XVI : Ein Leben, ne sont pas passées inaperçues. L'avortement et les unions homosexuelles, sont des signes de l'Antichrist : voilà l'essentiel de ce qui s'est produit passé jusqu'à aujourd'hui, dans lequel l'anti-modernité de Ratzinger a été immédiatement dénoncée, qui pour la blâmer et qui pour la féliciter.

Mais dans les réponses de Benoît XVI, rapportées dans la dernière section du livre, il y a beaucoup plus de contenu : il y a une lecture approfondie du moment où nous vivons, une clarification (définitive ?) Du sens de sa « démission » et du rôle du Pape émérite, manifestation de la réalité profonde de l'Église. Allons par ordre.

Ce sont 20 questions que Seewald a posées au pape émérite à l'automne 2018. Ratzinger lui avait répondu poliment, mais, dans une lettre du 12 novembre, il avait également précisé que « ce que vous me demandez, va certainement dans la situation actuelle de l'Église » et que la réponse à ces questions « serait inévitablement une ingérence dans l'action du pape actuel. Tout ce qui va dans ce sens, je le devais et je veux l'éviter ».

Il est important de garder ce contexte à l'esprit : les déclarations inédites de Benoît XVI sont donc des indications qui vont très loin dans la compréhension de ce que vit l'Église à cette heure de son histoire et qu'à un certain moment, il a été décidé de publier, malgré le risque qu'elles puissent être comprises comme une invasion de terrain. De plus, précisément dans ces réponses, Ratzinger souligne que « l'affirmation selon laquelle je participe régulièrement au débat public est une distorsion malveillante de la réalité ».

Le Pape émérite résume notre époque comme une « crise de l'existence chrétienne » qui découle directement d'une « crise de la foi ». C'est dans la dimension de l'apostasie en cours - qui menace la présence chrétienne dans le monde - que nous devons nous interroger.

La vraie bataille n'est pas au niveau des problématiques internes de la Curie romaine ; ce ne sont pas les Vatileaks qui menacent la papauté (« je dois dire que l'éventail des choses qu'un Pape peut craindre est

considéré comme trop limité »), mais dans la manifestation de l'Antichrist dans une dictature mondiale, qui conduira les chrétiens fidèles à être exclus de la vie sociale : « La véritable menace de l'Église et donc du ministère pétrinien [réside] dans la dictature mondiale d'idéologies apparemment humanistes, dont la contradiction conduit à l'exclusion du consensus fondamental de la société ». C'est dans ce contexte plus large que le Pape émérite fait référence à l'avortement, aux mariages homosexuels et à la production d'êtres humains en laboratoire, comme signes de cette dictature humaniste. Et il insiste : « La société moderne est en train de formuler une croyance antichrétienne, opposée à laquelle nous sommes punis d'une excommunication sociale. La peur face à ce pouvoir spirituel de l'Antichrist est alors naturelle et l'aide de la prière de tout un diocèse et de l'Église mondiale est vraiment nécessaire pour y résister ».

Ces paroles providentielles éclairent la situation que nous vivons : la suspension des messes avec le peuple, la soumission de la vie de l'Église aux conditions pseudo-sanitaires dictées par les experts en service, est déjà un indice très éloquent de ce qui est et sera le lieu d'exercice de l'Église dans le monde du nouvel humanisme tant proclamé.

Notre époque est donc clairement anti-chrétienne et nous devons lutter « contre les Principautés et les Puissances, contre les dirigeants de ce monde obscur, contre les esprits du mal qui vivent dans les régions célestes » (Ep 6, 12), une bataille qui se mène essentiellement par la prière.

Et c'est devant l'Antichrist que le pape Benoît s'est aperçu qu'il se trouvait, pendant son pontificat, et même maintenant, en tant que pape émérite. Si l'on entre dans cette perspective, on peut alors mieux comprendre les raisons profondes de son choix et « l'obstination » à garder le titre de Pape émérite, thème qui occupe la plupart des questions posées par Seewald.

Ce n'était pas la corruption de la Curie, ce n'était pas une menace qui lui avait fait franchir le pas en 2013, chose qu'il avait définitivement décidée dans son cœur depuis août 2012, alors qu'il était à Castel Gandolfo pour renforcer un peu ses forces.

Seewald tente alors de comprendre pleinement le sens de sa démission, proposant au pape émérite l'analyse du philosophe Giorgio Agamben : avec sa renonciation, Benoît XVI voulait renforcer le pouvoir spirituel de l'Église et anticipait en quelque sorte la séparation entre Jérusalem et Babylone, qui coexistent dans l'Église et dans le monde. Et ici, Ratzinger « s'est confessé et n'a pas nié et s'est confessé » (cf. Jn 1, 20) ; il s'accroche à son bien-aimé saint Augustin pour se rappeler que les uns ne sont dans l'Église qu'en apparence et que d'autres, sans le savoir lui appartiennent et que « jusqu'à la fin des temps, l'Église évolue comme un pèlerin parmi les persécutions du monde et les consolations de Dieu » (De Civitate Dei XVIII, 51, 2). Puis le commentaire des paroles du grand évêque d'Hippone : "Il y a des moments où la victoire de Dieu sur les puissances du mal se manifeste par la consolation et d'autres où la puissance du mal obscurcit tout.

Il semble que nous nous trouvions dans la seconde situation, qui ne doit cependant pas nous faire oublier que toujours « dans l'Église on peut reconnaître, au milieu des tribulations de l'humanité et de la puissance qui génère la confusion, la puissance silencieuse de la bonté de Dieu ». Et c'est à cause de cette épaisse obscurité, à cause de cette montée de l'Antéchrist, qu'il faut comprendre le choix de laisser le leadership « actif » et, en même temps, de conserver le titre de Pape émérite.

Ratzinger revient sur le débat qui, à l'époque de Vatican II, avait conduit à la définition juridique de « l'évêque émérite », solution trouvée par l'évêque de Passau, Mgr. Simon Konrad Landersdorfer : « Émérite signifie qu'il n'était plus le détenteur actif du siège épiscopal, même s'il était dans la relation particulière d'un évêque avec son ex-siège. Par conséquent, d'une part, il était essentiel de prendre en compte la nécessité de définir sa fonction par rapport à un véritable diocèse, sans toutefois en faire le deuxième évêque du diocèse. Le

mot »émérite« signifiait qu'il avait entièrement renoncé à ses fonctions, mais son lien spirituel avec le siège qu'il occupait jusqu'à présent était désormais également reconnu comme une qualité juridique ». Le lien spirituel, du point de vue de la foi, n'est pas quelque chose d'accessoire, un contenu pour vous faire sentir encore utile ; au contraire, l'essence de la tâche spirituelle « est de servir son diocèse de l'intérieur, du côté du Seigneur, en priant avec et pour ».

Mais est-il possible d'affirmer la même chose pour le Pape ? Réponse : « On ne voit pas pourquoi cette figure juridique ne devrait pas s'appliquer à l'évêque de Rome. Dans cette formule, nous avons les deux choses : pas de pleine puissance juridique concrète, mais une affectation spirituelle qui, même si elle est invisible, reste », car cette « union spirituelle ne peut en aucun cas être supprimée ». C'est cette « révolution » voulue par Ratzinger avec son choix : que la force spirituelle soit considérée comme quelque chose d'essentiel pour l'Église, comme la réalité la plus profonde. Et en tant que telle, elle est également reconnue juridiquement.

Face à des tentatives continues, inutiles et préjudiciables de vouloir réformer l'Église en modifiant la structure de la Curie, en inventant de « nouveaux » plans pastoraux, etc., Benoît XVI a en quelque sorte imposé la primauté de la dimension spirituelle, à travers la reconnaissance juridique du Pape émérite. C'était un acte radical pour pousser les chrétiens à comprendre que la prière est une substance, que la dimension spirituelle est prioritaire et plus concrète que toute action matérielle, car cela signifie agir « de l'intérieur, du côté du Seigneur ».

On était là sur la bonne voie. C'est principalement à ce niveau qu'il faudra mener la grande bataille de notre temps. »

Article avec la collaboration de Katharina Stolz

Sites sources :

[Christ Roi](#)

[lanuovabq](#)

(traduction rapide)